

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 7 février 2023

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.481

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 11 janvier dernier, elle est libellée comme suit :

« [...] »

Avoir accès **aux noms** des organisations privées et publiques, le **type d'aide** qui leur a été accordé, **le montant** qu'il leur a été accordé (s'il y a lieu) ainsi que le **titre du projet** qui a été soutenu (s'il y a lieu) pour toutes les initiatives, programmes et fonds listés ci-bas. Celles-ci ont été retracées dans les plans économiques et les budgets du gouvernement du Québec entre 2016 et 2022.

1. Fonds de soutien à l'innovation en santé et en services sociaux (FISSS)
2. Soutien à l'évaluation des technologies innovantes en santé
3. Laboratoire d'innovation publique
4. Fond d'accélération des collaborations en santé
5. Bureau de l'innovation en santé et en services sociaux.
6. Je voudrais également savoir le nom des programmes qui ont été associés à l'initiative et aux budgets présentés dans le budget 2021, sous l'intitulé « Accélérer le virage numérique en santé et services sociaux » ainsi que les titres des projets bénéficiaires du programme de même que les sommes qui leur ont été accordées. » (*sic*)

... 2

À cet égard, nous vous transmettons, sous l'onglet 1, 2 et 3 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p.j. 3